

Exploitation des tests de positionnement de mathématiques en classes de 2de professionnelle et de 1^{ère} année de CAP

Etat des lieux à la rentrée scolaire 2023

1. Cadre institutionnel

Les tests de positionnement mis en place en début d'année auprès des élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP permettent d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles.

La stratégie académique d'exploitation des tests de positionnement dans la voie professionnelle développée sur l'académie de la Réunion vise à répondre :

- à la priorité nationale : « permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages »
- à la priorité académique donnée dans la PSA, Axe 4 – Faire de la formation professionnelle une voie de réussite et d'excellence dans la réunion du 21e siècle - Fiche 26 :« Accompagner les apprentissages et la réussite des élèves »

Cette stratégie poursuit une double finalité : consolider la maîtrise des savoirs fondamentaux en français et en mathématiques et contribuer à la persévérance scolaire en vue d'un parcours de réussite.

Les remédiations mises en place après identification des besoins des élèves exploitent plus spécifiquement les horaires dédiés à la consolidation des acquis et à l'accompagnement personnalisé (deux des trois dimensions de l'accompagnement renforcé).

2. La stratégie académique d'exploitation des tests de positionnement¹

La stratégie académique résulte d'un travail conduit de concert entre IEN EG Mathématiques-Sciences et IEN EG Lettres -Histoire et qui a associé l'ensemble des IEN du 2d degré.

La réflexion collective engagée a donné lieu à un triple constat :

- les compétences testées présentent un caractère transversal qui ne se limitent pas aux disciplines de référence,
- l'ensemble des champs disciplinaires et professionnels peuvent contribuer au développement de ces compétences,
- le développement des compétences est renforcé lorsqu'il est travaillé dans plusieurs champs disciplinaires.

La stratégie académique repose sur l'exploitation des bilans renvoyés par la DEPP à la suite de la passation des tests, éventuellement ajustés par les professeurs de Français et de Mathématiques pour tenir compte d'autres éléments d'évaluation ayant émergé en début d'année scolaire.

¹ Présentation détaillée de la démarche académique donnée en **annexe 1**

La démarche se structure en **6 étapes** :

- 1) Identification des élèves à suivre en priorité
- 2) Arrêt des objectifs cibles de formation par le professeur de la discipline et partage au sein de l'équipe pédagogique
- 3) Contractualisation tripartite professeur-élève-famille des objectifs cibles
- 4) Opérationnalisation de la stratégie en établissement. Travail visant le développement des connaissances et des compétences ciblées
- 5) Suivi de la construction des compétences cibles à l'aide du tableau académique de positionnement
- 6) Remontée académique pour bilan et régulation

La **finalité de la démarche** engagée par les enseignants consiste, pour chaque élève concerné par le repérage, en l'atteinte des objectifs cibles au plus tard en fin d'année scolaire.

3. Remédiation pédagogique

Les enseignants arrêtent la stratégie didactique et pédagogique la plus adaptée, dans le contexte singulier de fonctionnement au sein de leur établissement. Leur réflexion porte notamment sur l'exploitation des créneaux horaires disponibles, sur les méthodes de travail qui tiennent compte des objectifs, de l'effectif élève suivi, des outils didactiques, de la pertinence des supports et des ressources, du suivi du travail des élèves, de la forme et de la nature des évaluations.

Les professeurs sont invités à utiliser² les ressources nationales mises à disposition sur Eduscol ainsi que les ressources académiques déposées sur le site disciplinaire Mathématiques-Sciences qui comprennent notamment :

- un livret d'automatismes,
- un livret d'aide aux devoirs,
- des activités et des évaluations dédiées à la consolidation des fondamentaux et caractérisées par :
 - leur niveau de difficulté, essentiellement lié au degré d'autonomie des élèves,
 - un ciblage précis sur un domaine disciplinaire donné et/ou une compétence donnée.

4. Année scolaire 2022-2023 : bilan

a. Repérage et cibles

Initiée il y a 4 ans, cette démarche reposait jusqu'alors sur le volontariat des équipes et ne concernait que quelques établissements (10 Lycées en 2021-2022). A la rentrée scolaire 2022, la stratégie est étendue à tous les établissements. **32 établissements** sont alors engagés dans la démarche:

- 100 % des lycées professionnels (13/13) et des sections d'enseignement professionnel publiques (17/17),
- 2 établissements privés sur les 3 de l'académie.

Suite à la passation des tests, les enseignants ont repéré **1 096 élèves** plus particulièrement identifiés comme à besoins et devant faire l'objet d'un suivi spécifique, soit 19,8% des élèves entrant dans la voie professionnelle :

- **402**, soit 26% des 1549 élèves inscrits en **1^{ère} année de CAP** et originaires de 107 classes
- **696**, soit 17 5% des 3 968 élèves inscrits en **2de BAC PRO** et originaires de 150 classes

² Voir **annexe 3**

Les enseignants ont identifié **1 550 objectifs cibles** (548 en CAP et 1002 en 2de BAC PRO – **Doc 1**). Les données de la DEPP renvoient sur des positionnements en matière, soit de niveaux de maîtrise de compétences générales (S'approprier / Analyser-Raisonner / Réaliser / Valider), soit de niveaux de maîtrise de connaissances se rapportant à des domaines disciplinaires (en 2de BAC PRO : Nombres et calculs / Organisation et gestion de données / Géométrie du calcul / Résolution algébrique de problèmes ; en CAP : Nombres et calculs / Grandeurs et mesures / Géométrie / Relations).

Suivant les recommandations données par le corps d'inspection, les enseignants ont très majoritairement identifié des **compétences cibles** (99,4 % des cas) et non des domaines disciplinaires cibles.

Par ailleurs, les compétences identifiées comme prioritaires à travailler dans le cadre de cette démarche sont : S'approprier et Réaliser (88,3% des cas en CAP et 80,5% des cas en 2de BAC PRO), la compétence s'approprier arrivant très largement en tête (51,9% des cas)

Compétences/domaines	Nombre
S'APPROPRIER	804
RÉALISER	432
ANALYSER / RAISONNER	165
VALIDER	85
ANALYSER	40
COMMUNIQUER	10
NOMBRES ET CALCULS	4
RESOLUTION DE PROBLEMES	4
RESOLUTION ALGEBRIQUE DE PROBLEMES	3
ORGANISATION ET GESTION DE DONNEES	2
RAISONNER	1
Total général	1550

Doc 1 : cibles arrêtées par les enseignants

94 % des élèves inscrits dans cette démarche présentent une évaluation diagnostique révélant des niveaux de maîtrise « Très insuffisant » ou « Fragile » (**Doc 2**).

C'est le cas de 93,6 % des élèves de CAP et de 94,4 % des élèves de 2de BAC PRO (**Doc 3**).

En 1ère année de CAP	niveau initial				TOTAL
	0	1	2	3	
COMPETENCES/DOMAINES	0	1	2	3	TOTAL
S'APPROPRIER	148	126	18		292
RÉALISER	40	85	12		137
ANALYSER / RAISONNER	27	27	3		57
VALIDER	9	19			28
ANALYSER	10	10	2		22
COMMUNIQUER	2	6			8
RESOLUTION DE PROBLEMES		4			4
TOTAL	236	277	35		548

Niveaux de maîtrise de compétence	Numéro associé
Maîtrise très insuffisante	0
Maîtrise fragile	1
Maîtrise satisfaisante palier 1	2
Maîtrise satisfaisante palier 2	3
Maîtrise satisfaisante palier 3	4
Maîtrise très satisfaisante	5

Doc 2 : échelle des niveaux de maîtrise

L'**ambition moyenne** des enseignants consiste essentiellement en l'atteinte de 2 paliers supplémentaires de niveau de maîtrise avant la fin de l'année scolaire, 58,3 % des cas (**Doc 4**).

En seconde BAC PRO	niveau initial				TOTAL
	0	1	2	3	
COMPETENCES/DOMAINES	0	1	2	3	TOTAL
S'APPROPRIER	239	250	22	1	512
RÉALISER	125	154	15	1	295
ANALYSER / RAISONNER	29	71	8		108
VALIDER	4	45	7	1	57
ANALYSER	7	10	1		18
NOMBRES ET CALCULS	4				4
RESOLUTION ALGEBRIQUE DE PROBLE	3				3
COMMUNIQUER	2				2
ORGANISATION ET GESTION DE DONN	1	1			2
RAISONNER		1			1
TOTAL	414	532	53	3	1002

Doc 3 : cibles arrêtées et positionnement initial en CAP et en 2de BAC PRO

Doc 4 : cibles arrêtées - niveau initial et niveau visé

Niveau initial	Niveau ciblé					Total
	1	2	3	4	5	
0	103	358	182	7		650
1	1	255	481	72		809
2			24	62	2	88
3				1	2	3
	104	613	687	142	4	1550

b. Calendrier d'actions

Les consignes données aux enseignants concernant la remontée des données ont été les suivantes :

- **Novembre** : première remontée à l'inspection : les compétences cibles travaillées, le niveau initial repéré, le niveau visé, une note de début d'année en mathématiques
- **Février** : remontée intermédiaire n°1 aux coordonnateurs disciplinaires dans les établissements : positionnement intermédiaire n°1 sur les compétences visées
- **Fin mars** : remontée intermédiaire n°2 aux coordonnateurs : niveau intermédiaire n°2
- **Au plus tard début juin** : seconde remontée à l'inspection : le niveau atteint pour chaque compétence ciblée visée, la situation sur le décrochage, une note de fin d'année en mathématiques

c. Suivi et remontée des résultats

Sur les 32 établissements engagés, seuls 8 lycées ont assuré des remontées sur tous les niveaux (le bilan initial, les deux bilans intermédiaires et le bilan final). On relève également :

- **seulement 88,1 % des compétences ciblées ont fait l'objet d'un positionnement en fin d'année,**
- 8 lycées n'ont remonté que les positionnements effectués en fin d'année et n'ont pas indiqué les niveaux intermédiaires,
- dans la moitié des établissements, les enseignants n'ont remonté que partiellement les niveaux intermédiaires à leur coordonnateur,
- **l'abandon constaté en cours d'année pour les élèves relevant du dispositif** explique le pourcentage assez élevé d'absence de positionnement en fin d'année. Par exemple, au LPO Jean HINGLO, un suivi rigoureux des élèves a été effectué dans le cadre du dispositif « devoir fait » proposé dans l'établissement. Toutefois, 7 des 18 élèves suivis ont décroché au cours du premier semestre.

ETABLISSEMENT	Nombre de compétences ciblées	Nombre de retours Niveau intermédiaire n°1	Nombre de retours Niveau intermédiaire n°2	Nombre de retours Niveau en fin d'année	Pourcentage de retours en fin d'année
LP Amiral LACAZE	30			26	86,7%
LP François de MAHY	260	154	152	227	87,3%
LP Isnelle AMELIN	29	13	13	29	100,0%
LP JEAN PERRIN	82	64	64	68	82,9%
LP LEPERVANCHE	86	86	23	76	88,4%
LP Patu de Rosemont	91	84	82	78	85,7%
LP Paul LANGEVIN	93			87	93,5%
LP ROCHES MAIGRES	97	91	84	72	74,2%
LP RONTAUNAY	51	48	29	46	90,2%
LP Saint-François-Xavier	11			9	81,8%
LP V.SCHOELCHER	58	58	58	58	100,0%
LP Vue Belle	89	81	75	68	76,4%
LPH La Renaissance	31	30	29	28	90,3%
LPO Bois d'Olive	28		16	17	60,7%
LPO Nelson MANDELA	34	31	31	33	97,1%

Lycée Bel Air	50	48	48	48	96,0%
Lycée Bois Joly Potier	58	28	18	53	91,4%
Lycée Cluny	47			46	97,9%
Lycée des Avirons	50	37	38	46	92,0%
Lycée Georges BRASSENS	18	14		18	100,0%
Lycée Marie CURIE	13	13	5	10	76,9%
Lycée Moulin Joli	16	16	16	16	100,0%
LYCEE P. LAGOURGUE	13	13	13	13	100,0%
lycée Paul MOREAU	15	10	10	15	100,0%
Lycée Saint-Paul IV	8	8		8	100,0%
Lycée Stella	17			16	94,1%
SEP DE TROIS BASSINS	5	5	5	5	100,0%
SEP Jean HINGLO	23	16	16	12	52,2%
SEP Jean JOLY	64			60	93,8%
SEP MEMONAH HINTER-MANN	19			13	68,4%
SEP Roland GARROS	54			54	100,0%
SEP VINCENDO	10	10	10	10	100,0%
Total général	1550	958	835	1365	88,1%

Doc 5 : tableau de synthèse du suivi et des remontées des compétences visées

d. Résultats et interprétation

d.1. Atteinte des cibles tous élèves confondus

Le tableau ci-après présente les résultats bruts d'atteinte des objectifs cibles, en cours d'année ou en fin d'année, par établissement et avec la prise en compte de tous les élèves, décrocheurs ou non, pour les calculs des pourcentages.

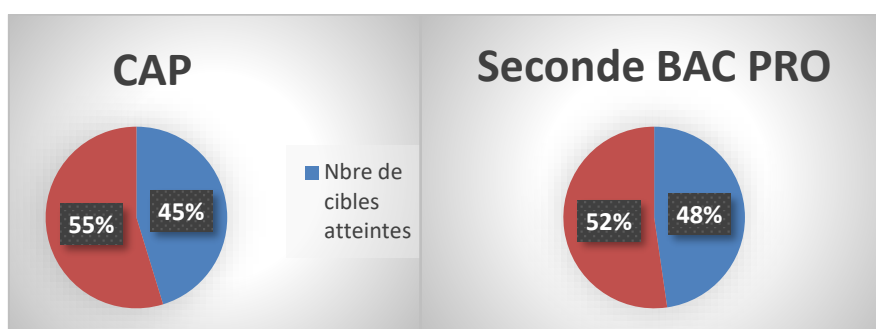
ETABLISSEMENTS	Nbre de cibles atteintes	% de cibles atteintes	CAP			2NDE BAC PRO		
			Nbre de cibles visées	Nbre de cibles atteintes	%	Nbre de cibles visées	Nbre de cibles atteintes	%
LP Amiral LACAZE	11	36,7%	12	5	41,7%	18	6	33,3%
LP François de MAHY	146	56,2%	113	55	48,7%	147	91	61,9%
LP Isnelle AMELIN	14	48,3%	15	8	53,3%	14	6	42,9%
LP JEAN PERRIN	48	58,5%	24	13	54,2%	58	35	60,3%
LP LEPERVANCHE	40	46,5%	38	17	44,7%	48	23	47,9%
LP Patu de Rosemont	32	35,2%	39	15	38,5%	52	17	32,7%
LP Paul LANGEVIN	32	34,4%	22	9	40,9%	71	23	32,4%
LP ROCHES MAIGRES	56	57,7%	48	28	58,3%	49	28	57,1%
LP RONTONAY	29	56,9%	9	4	44,4%	42	25	59,5%
LP Saint-François-Xavier	5	45,5%	8	5	62,5%	3		0,0%
LP V.SCHOELCHER	39	67,2%	12	6	50,0%	46	33	71,7%
LP Vue Belle	26	29,2%	35	10	28,6%	54	16	29,6%
LPH La Renaissance	18	58,1%	19	10	52,6%	12	8	66,7%
LPO Bois d'Olive	7	25,0%	18	4	22,2%	10	3	30,0%

LPO Nelson MANDELA	21	61,8%	7	4	57,1%	27	17	63,0%
Lycée Bel Air	20	40,0%	30	12	40,0%	20	8	40,0%
Lycée Bois Joly Potier	17	29,3%	12	2	16,7%	46	15	32,6%
Lycée Cluny	32	68,1%	14	9	64,3%	33	23	69,7%
Lycée des Avirons	17	34,0%				50	17	34,0%
Lycée Georges BRASSENS	14	77,8%	7	6	85,7%	11	8	72,7%
Lycée Marie CURIE	5	38,5%	4	2	50,0%	9	3	33,3%
Lycée Moulin Joli	9	56,3%	6	3	50,0%	10	6	60,0%
LYCEE P. LAGOURGUE	9	69,2%	4	2	50,0%	9	7	77,8%
lycée Paul MOREAU	6	40,0%	5	3	60,0%	10	3	30,0%
Lycée Saint-Paul IV	3	37,5%				8	3	37,5%
Lycée Stella	8	47,1%	8	4	50,0%	9	4	44,4%
SEP DE TROIS BASSINS	5	100,0%				5	5	100,0%
SEP Jean HINGLO	7	30,4%	8		0,0%	15	7	46,7%
SEP Jean JOLY	23	35,9%				64	23	35,9%
SEP MEMONAH HINTER-MANN	2	10,5%	12	1	8,3%	7	1	14,3%
SEP Roland Garros	21	38,9%	19	11	57,9%	35	10	28,6%
SEP VINCENDO	7	70,0%				10	7	70,0%
Total général	726	47%	548	248	45,3%	1002	478	47,7%

Doc 6 : tableau de résultat présentant l'atteinte des cibles visées, en nombre et en pourcentage.

Les taux de réussite, quasiment identiques en CAP (45,3%) et en BAC PRO (47,7%), apparaissent comme faibles bien qu'ils concernent des mesures d'appui assurées auprès des élèves souvent les plus éloignés de l'école.

Ces résultats présentent une certaine stabilité avec ceux constatés en l'an dernier 2^{nde} BAC PRO (49 % en juin 2022) mais ils progressent en CAP (33,7 % en juin 2022)



DOC 6 bis : Proportion de cibles atteintes/cibles non atteintes en CAP et en seconde BAC PRO (tous élèves confondus)

d.2. La problématique des décrocheurs : impact sur les résultats

Nous avons vu au 4.c. l'impact lié à la sortie d'élèves sur la qualité du dispositif de suivi engagé, et notamment sur les pourcentages de retours assurés par les enseignants en fin d'année. Dans ce document, le statut de « décrocheur » pourra recouvrir différentes situations : abandon de l'école, absentéisme chronique ou perlé ne permettant pas à l'enseignant d'assurer des positionnements fiables.

Témoignage du coordonnateur du lycée Bois d'Olive : « *Il est certes pertinent (voir essentiel) de tenir compte des élèves en décrochage (souvent tôt dans l'année et de façon définitive) mais il faut bien garder à l'esprit qu'il y a également un nombre non négligeable d'élèves qui battent des records en matière d'absentéisme. Pour ma part, sur 4 élèves suivis, 3 décroches et un élève qui dépasse en moyenne les 20 demi-journées d'absence chaque trimestre !* »

Concernant le suivi assuré par les enseignants en situation de décrochage, l'information remontée par le professeur peut-être : soit le mois à partir duquel l'élève n'est plus venu en cours de mathématiques, soit le mois où il a été radié. Dans la colonne « Note du dernier trimestre/semestre », certains enseignants ont porté la mention « absent » ou alors, ils ont renvoyé une moyenne très basse.

Au bilan, on relève **143 élèves, soit 13%, de décrocheurs** (16,7% en CAP et 11% en BAC PRO) pour une perte en ligne **de 22 % des 1 550 compétences cibles arrêtées en début d'année (Doc 7)**.

Niveau	Nbre d'élèves repérés en début d'année	Nbre d'élèves en décrochage	Pourcentages
CAP	402	67	16,7%
2de BAC PRO	694	76	11,0%
TOTAL	1096	143	13,0%

Doc 7 : situation des **élèves décrocheurs** parmi les élèves repérés en début d'année

Lorsqu'on restreint le vivier des élèves aux seuls **953 élèves non décrocheurs, le pourcentage moyen de compétences atteintes est 60 % (Doc 8)**.

Niveau	Compétences (base : tous élèves confondus)			Compétences (base : les élèves non décrocheurs)	
	Nbre de compétences Repérées en début d'année	Nbre de compétences atteintes	Pourcentages compétences atteintes	Compétences travaillées élèves non décrocheurs	Pourcentages compétences atteintes
CAP	548	248	45,3%	417	59,5%
2de BAC PRO	1002	478	47,7%	792	60,4%
TOTAL	1550	726	47%	1209	60%

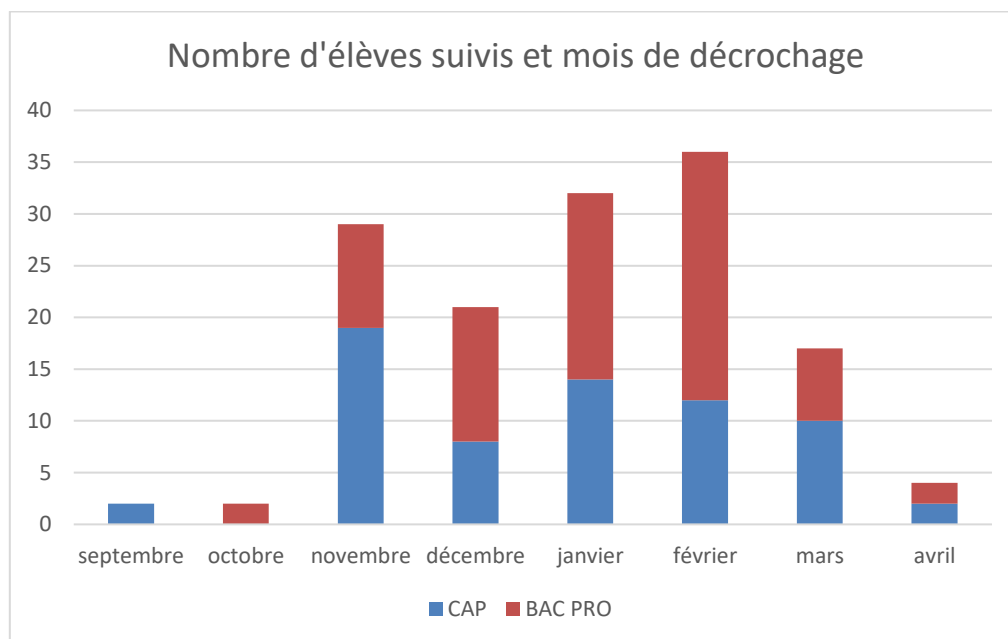
Doc 8 : tableau présentant l'atteinte des **objectifs cibles**, tous élèves confondus et d'autre part, sur la base réduite des élèves non décrocheurs

On notera par ailleurs quelques rares élèves identifiés comme décrocheurs qui atteignent cependant l'objectif cible avant leur sortie du dispositif. Cela concerne la validation de 12 compétences (**Doc 9**).

Niveau	Nbre de cibles atteintes	Nbre d'élèves en décrochage	Pourcentages
CAP	7	67	10,4 %
2de BAC PRO	5	76	6,6 %
TOTAL	12	143	8,4 %

Doc 9 : cibles atteintes pour les élèves décrocheurs

On constate que le décrochage se produit essentiellement à compter du mois de novembre et jusqu'au mois de mars et qu'il est plus prononcé au cours du 2d semestre : Il passe de 37,8 % au premier semestre à 62,2 % sur la deuxième période de l'année. Par ailleurs, les cinétiques de décrochage en CAP et en BAC PRO sont voisines (**Doc 10**).



Doc 10. La cinétique de décrochage des élèves repérés

d.3. Qualité des résultats

➤ Objectifs cibles

Cette analyse concerne les élèves pour lesquels un niveau final a été porté pour la compétence ciblée et intègre une partie résiduelle de décrocheurs – voir 4.d.2 (**Doc 11**).

Compétences	Nbre de compétences visées	Nbre de compétences atteintes	Pourcentages
S'APPROPRIER	706	376	53,3%
RÉALISER	379	190	50,1%
ANALYSER / RAISONNER	152	83	54,6%
VALIDER	74	26	35,1%
ANALYSER	32	11	34,4%
COMMUNIQUER	8	4	50,0%
NOMBRES ET CALCULS	4	3	75,0%
RESOLUTION DE PROBLEMES	4	2	50,0%
RESOLUTION ALGEBRIQUE DE PROBLEMES	3	1	33,3%

Doc 11. Tableau donnant les taux d'atteinte pour chacune des compétences visées
Base : élèves pour lesquels un niveau final est reporté

Un peu plus de la moitié de ces élèves parvient à atteindre l'objectif fixé pour les trois premières compétences de notre grille d'évaluation en mathématiques : S'approprier, Réaliser, Analyser-Raisonner. Pour les compétences de niveau cognitif supérieur : Valider, Analyser (uniquement), seuls environ 35 % des élèves atteignent le niveau visé par l'enseignant.

Par ailleurs, on constate de façon assez intuitive que plus l'écart entre niveau initial et le niveau visé est grand, plus le pourcentage d'atteinte de cet objectif diminue (**Doc 12**). Ainsi, pour un écart d'un niveau de +1 (respectivement +2), le pourcentage moyen de réussite dans l'atteinte de l'objectif est : 70,1 % (respectivement 49,9 %)

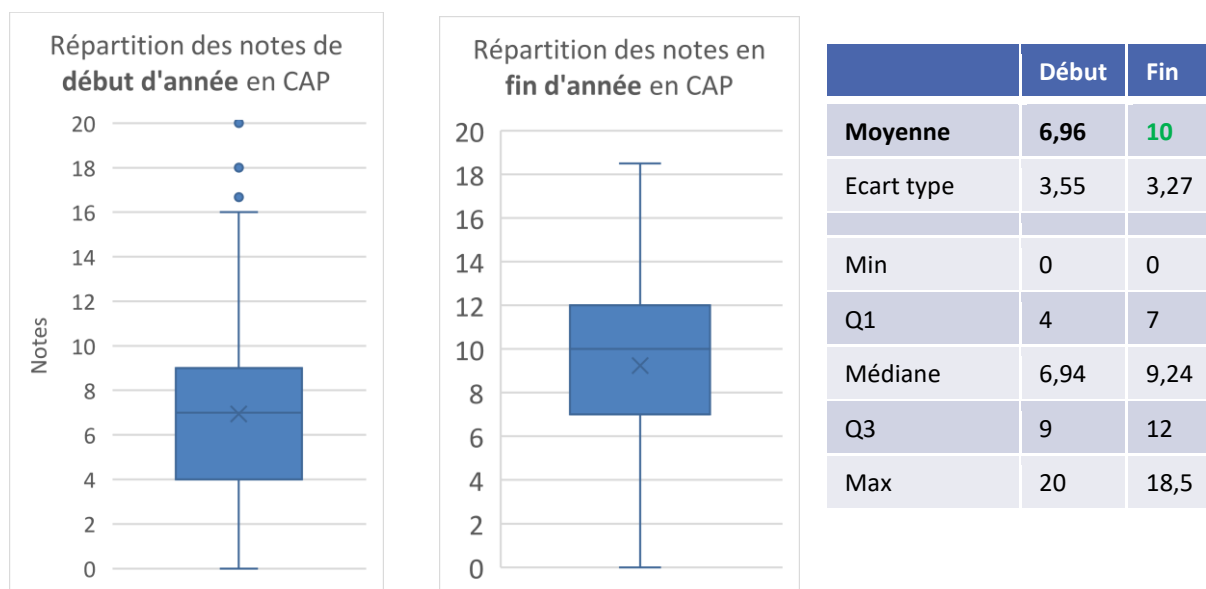
		Niveau visé					Total
		1	2	3	4	5	
Niveau initial	0	75 %	56 %	47 %	14 %		240
	1		67 %	47 %	35 %		334
	2			67 %	39 %	50%	46
	3					0 %	2
		20	202	315	82	3	622

Doc 12. Pourcentage d'atteinte des objectifs cibles en fonction de l'écart entre niveaux initial et visé

➤ Impact sur la performance scolaire

L'impact d'ensemble sur la qualité des résultats en mathématiques auprès des élèves ayant bénéficié du dispositif apparaît comme très positif.

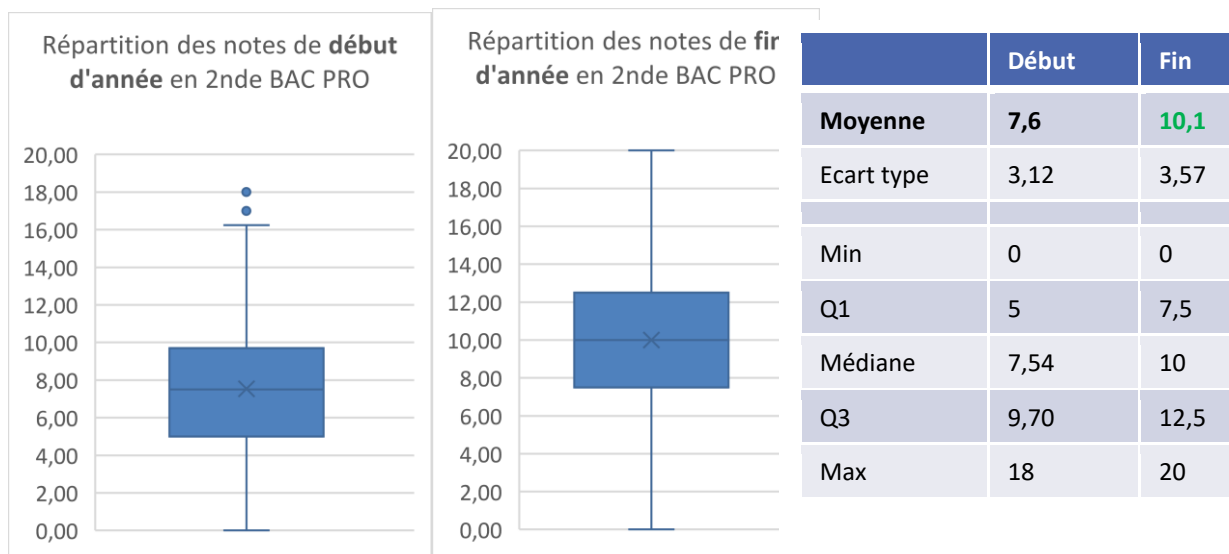
- **En CAP :** sur les 402 élèves repérés en début d'année, on en retrouve 335 au mois de juin. La moyenne en mathématiques pour les élèves suivis progresse pratiquement de 3 points, passant de 6,96 / 20 en début d'année à 10 / 20 en fin d'année scolaire. On observe également une diminution de la dispersion autour de la valeur moyenne, ce qui témoigne d'une progression assez homogène des résultats pour une majorité des élèves suivis. **Doc 13.**



Doc 13. Répartition des notes de mathématiques des élèves de CAP repérés, en début et en fin d'année scolaire.

- **En BAC PRO :** on retrouve au mois de juin 618 des 694 élèves repérés en début d'année. Les résultats en mathématiques progressent de façon sensible, en moyenne de 2,5 points, passant de 7,6 en début d'année à 10,1 en fin d'année. On relève toutefois une dispersion plus grande dans

la distribution des notes en fin d'année, ce qui témoigne d'une qualité de progression dans les résultats qui est assez marquée selon les élèves. **Doc 14.**



Doc 14. Répartition des notes de mathématiques des élèves de 2de BAC PRO repérés, en début et en fin d'année scolaire.

5. Année scolaire 2023-2024

a. Evolutions des tests en mathématiques

En CAP, le test de résolution de problèmes est rendu adaptatif cette année et permet d'identifier plus précisément les besoins des élèves ayant un niveau de maîtrise partielle ou totale, les élèves présentant de bons résultats étant renvoyé sur le test d'automatisme de 2de BAC PRO.

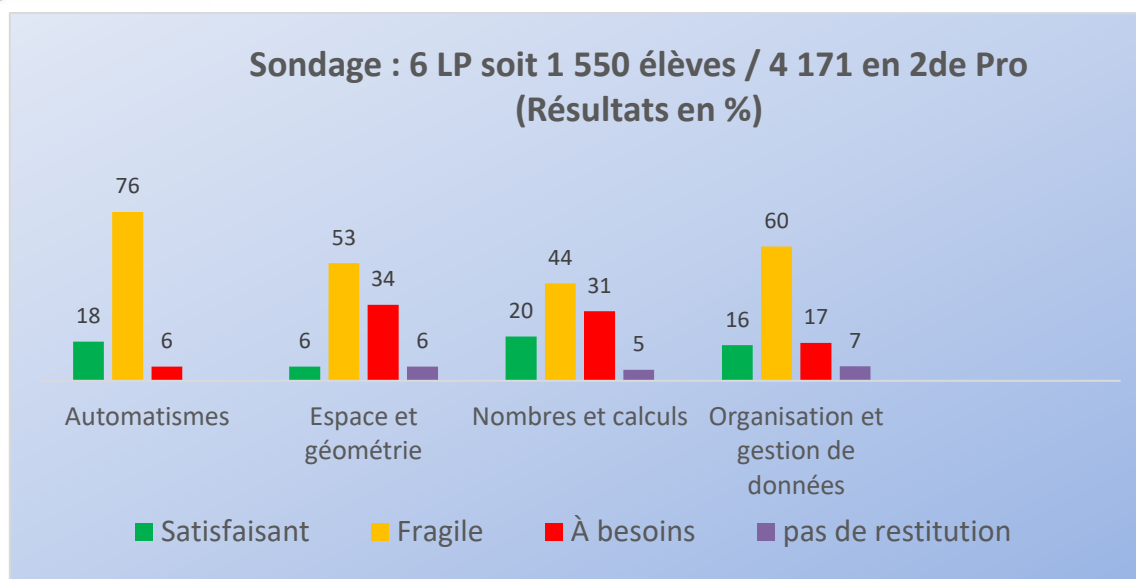
En BAC PRO, cette année tous les élèves passent le même test et le positionnement se fait selon trois degrés de maîtrise contre six l'année dernière. La non réponse des élèves est prise en compte et les domaines pour lesquels il y a peu de réponses ne sont pas évalués.

Une autre évolution sensible est introduite cette année dans les tests de positionnement en mathématiques dans la voie professionnelle. Les observables qui font l'objet de positionnement par la DEPP ne concernent plus que des domaines, les informations sur le niveau de maîtrise des compétences n'étant plus renvoyées.

La place des compétences et leur développement restant toutefois très présents, à la fois dans la formation des élèves et pour l'examen (Cf grille nationale d'évaluation et LSLPro), nous avons demandé aux enseignants, après le repérage des élèves prioritairement identifiés comme « à besoins », de cibler la fois des domaines mais aussi des compétences en regard (voir **annexe 2**).

b. Test de positionnement de la DEPP

Un sondage portant sur 1 550 des 4 171 élèves de 2de BAC PRO met en évidence une moyenne de 22% d'élèves comme « à besoins » sur les domaines testés, les deux domaines les moins maîtrisés étant : Espace et géométrie (34%) et Nombres et calculs (31%). **Doc 15.**



Doc 15. Niveaux de maitrise en pourcentage et selon les domaines pour 1 550 des 4 171 élèves de 2de BAC PRO.

c. Arrêt des cibles pour les élèves de 2de BAC PRO

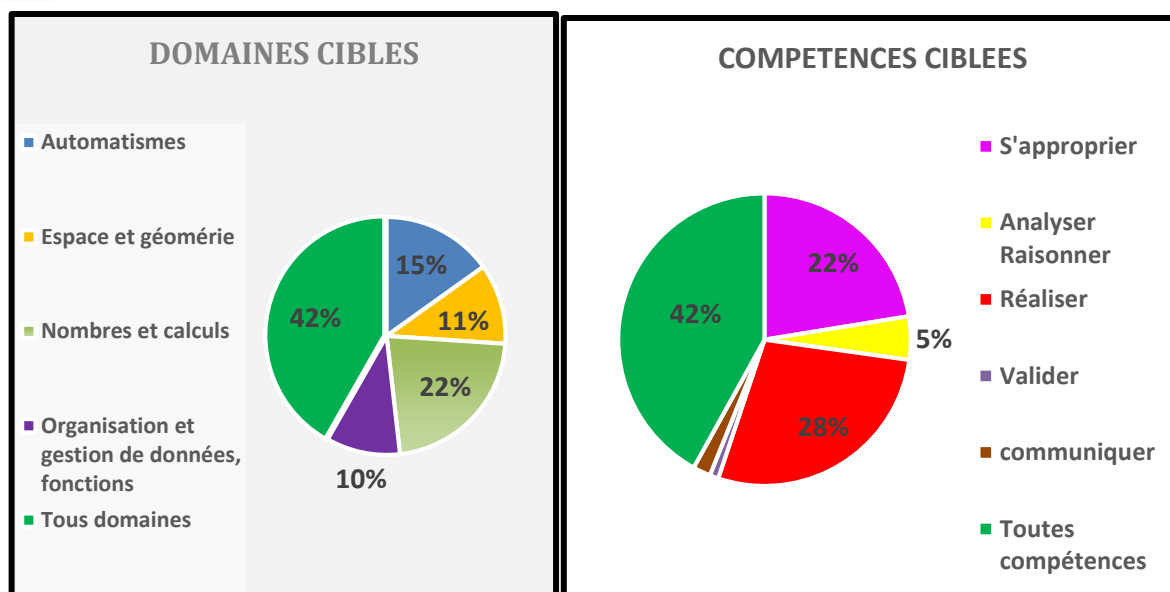
Les enseignants ont repéré **673 élèves** cette année, soit 16,1 % des élèves de 2de BAC PRO, un effectif proche de celui constaté l’an dernier (694 en 2022-2023) et ils ont identifié **1 025 cibles à atteindre** (1002 en 2022-2023).

La note moyenne en mathématique pour les élèves repérés par les enseignants est **7,1/20** (7,6/20 l’an dernier).

Le domaine majoritairement ciblé par les enseignants pour la remédiation est « Tous domaines ». Deux hypothèses pour expliquer ce constat :

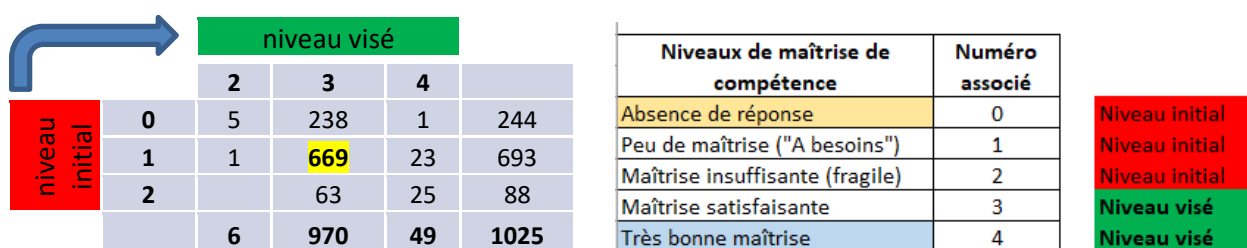
- les enseignants ont privilégié de cibler une ou deux compétences données qui seront travaillées sur l’ensemble des domaines ;
- la volonté d’aborder l’ensemble des sous-domaines, sans doute pour répondre aux besoins multiples constatés.

De façon symétrique, la compétence majoritairement visée est « Toutes compétences ». La mise en regard « Tous domaines » / « Toutes compétences » n’étant pas possible, on note que les deux choix dominants sont : « Tous domaines / Réaliser » et « Toutes compétences / Nombres et calculs ».



Doc 16. Domaines et compétences cibles arrêtées par les enseignants auprès des élèves de 2de BAC PRO repérés.

Ambition : les enseignants ont majoritairement retenu de suivre les élèves identifiés comme « à besoins » par la DEPP. Ils visent très majoritairement un objectif de +2 paliers avant la fin de l'année scolaire.



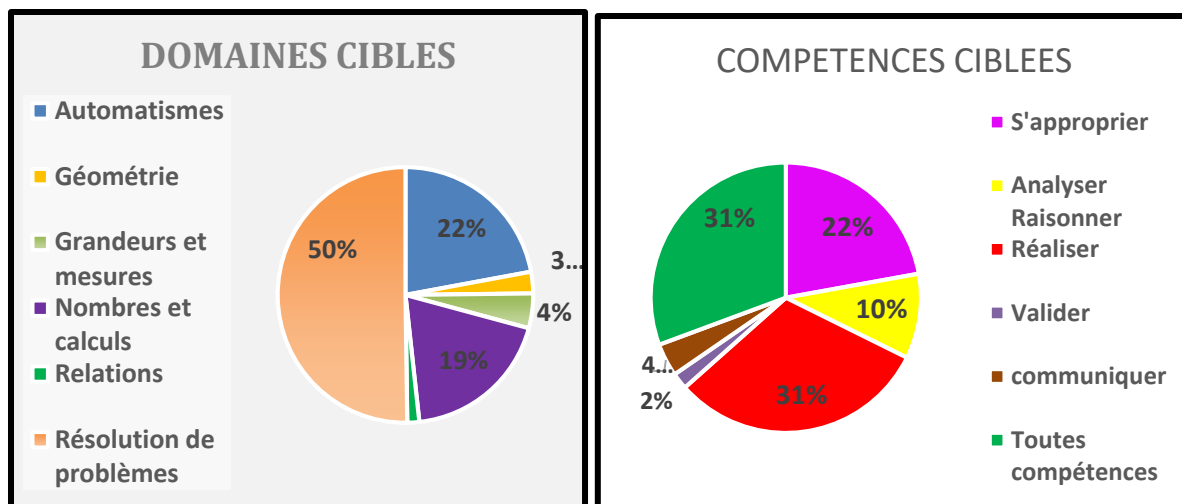
Doc 17. Ambition visée pour les élèves de 2de BAC PRO repérés.

d. Arrêt des cibles pour les élèves de 1^{ère} année de CAP

Comme en BAC PRO, la situation en matière de repérage en CAP reste très stable par rapport à l'an dernier. Les enseignants ont repéré **404 élèves** cette année contre 402 en 2022-2023 et ils ont identifié **661 cibles à atteindre** contre 648 en 2022-2023.

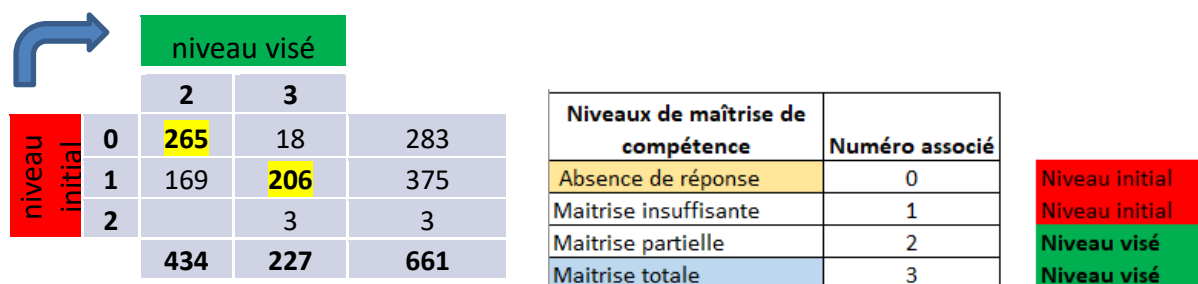
La note moyenne en mathématique pour les élèves repérés par les enseignants et qui vont bénéficier d'un suivi spécifique est de 7/20, comme l'an dernier.

A nouveau ici, les enseignants privilégient une approche plutôt transversale en matière de remédiation en ciblant prioritairement « Tous domaines » et « Toutes compétences ».



Doc 18. Domaines et compétences cibles arrêtées par les enseignants auprès des élèves de CAP repérés.

Ambition : une progression de 2 paliers est visée pour les trois-quarts des élèves.



Doc 19. Ambition visée pour les élèves de CAP repérés.

Annexe 1 : cadre de la stratégie académique

Exploitation des tests de positionnement réalisés en classes de seconde professionnelle et de première année de CAP

Stratégie académique 2023– 2024

Rappel du cadre de référence

Objectifs du test de positionnement :

- Permettre aux équipes pédagogiques, en complément des ressources propres à chaque enseignant, de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève en français et en mathématiques, première étape de l'accompagnement personnalisé.
 - Accompagner le pilotage pédagogique des établissements et enrichir les outils de pilotage académique.
-

Cette note vise à préciser les recommandations pédagogiques académiques pour l'exploitation des tests de positionnement réalisés en classes de seconde professionnelle et de première année de CAP. La stratégie repose sur l'exploitation des fiches bilans renvoyées par la DEPP à la suite de la passation des tests. Ces bilans donnent lieu, pour chaque élève, à une fiche synthèse pour le test en Français (Exemple en annexe 1) et pour le test en Mathématiques (Exemple en annexe 2). Ils peuvent être ajustés par les professeurs de Français et de Mathématiques pour tenir compte d'autres éléments d'évaluation donnés en début d'année scolaire.

1. Identification des élèves à suivre en priorité

À la suite des tests, le professeur de français d'une part, et le professeur de mathématiques d'autre part, repèrent les élèves les plus fragiles présentant une ou plusieurs compétences absentes ou peu maîtrisées.

2. Arrêt des objectifs cibles de formation

Pour chacun des élèves précédemment identifiés, le professeur de français et le professeur de mathématiques arrêtent des objectifs cibles en fixant, pour les compétences insuffisamment développées, un niveau de maîtrise à atteindre au plus tard en fin d'année (matérialisé avec des croix vertes en annexes 1 et 2).

3. Contractualisation

Les objectifs cibles sont expliqués et communiqués aux élèves concernés ainsi qu'aux familles. Il conviendrait que cette présentation soit assurée conjointement par le professeur de français et de mathématiques afin d'afficher la mobilisation de l'ensemble de l'équipe pédagogique dans la prise en charge des besoins des élèves.

Ce temps fort dans la relation école-famille doit permettre de présenter un plan d'accompagnement adapté et d'en expliquer le sens et les modalités. Il s'agit d'amener les élèves et leurs parents à dépasser le simple constat des résultats en entrant dans une démarche d'action et de progrès pour atteindre les objectifs fixés.

4. Finalité de la stratégie

La finalité de la démarche pour chaque élève concerné par le repérage consiste en l'atteinte des objectifs cibles, au plus tard en fin d'année scolaire.

5. Opérationnalisation de la stratégie en établissement

Nous recommandons que les professeurs de Français et de Mathématiques présentent le bilan général des tests, le repérage des élèves les plus fragiles et les objectifs cibles à tous les professeurs de l'équipe pédagogique. Cette présentation gagne à être prolongée par une réflexion collective sur la façon dont l'ensemble des disciplines et spécialités peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs cibles. En effet, chaque professeur est invité à porter une attention particulière aux élèves concernés, pendant ses enseignements ou dans le cadre d'actions spécifiques. **Le tableau de croisements des compétences produit par le corps d'inspection vise à aider les enseignants de chaque discipline ou filière au développement des compétences visées.**

L'exploitation des tests doit conduire à mener une réflexion sur la constitution des groupes de besoin et sur les stratégies pédagogiques à développer, en Français et en Mathématiques, dans le cadre de l'accompagnement renforcé (AR), et plus particulièrement, sur les heures dédiées à la « consolidation des acquis », à l'« accompagnement personnalisé » et aux enseignements complémentaires en groupes d'effectifs réduits proposés dans le cadre du Pacte enseignant.

Le ministère met un ensemble de ressources à la disposition des enseignants de Français et de Mathématiques, utiles pour la construction de la stratégie pédagogique et des actions de formation.

- ⇒ <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>
- ⇒ <https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

6. Suivi de la construction des compétences cibles

Le professeur de la discipline assure, de façon régulière, un suivi des compétences ciblées. Ce suivi peut reposer sur des évaluations au fil de l'eau, des évaluations diagnostiques spécifiques, l'exploitation des évaluations formatives et sommatives conduites en et hors AR, etc. L'enjeu consiste à ne pas alourdir la charge de travail et donc à mobiliser les actions les plus souples et les plus adaptées pour assurer ce suivi et l'évaluation des progrès. Les **tableaux académiques de positionnement des niveaux de maîtrise** feront l'objet de deux remontées : à la suite du repérage des élèves et de l'arrêt des objectifs cibles puis en fin d'année scolaire.

L'évolution des élèves repérés sera communiquée aux membres de l'équipe pédagogique par exemple à l'occasion des conseils de classe.

Point de vigilance : cette stratégie vise plus particulièrement à accompagner les élèves les plus fragiles. Il convient toutefois de rappeler que l'accompagnement personnalisé et la consolidation des acquis ont pour vocation de répondre aux besoins identifiés chez **tous les élèves**.

ANNEXE 1 : FRANÇAIS

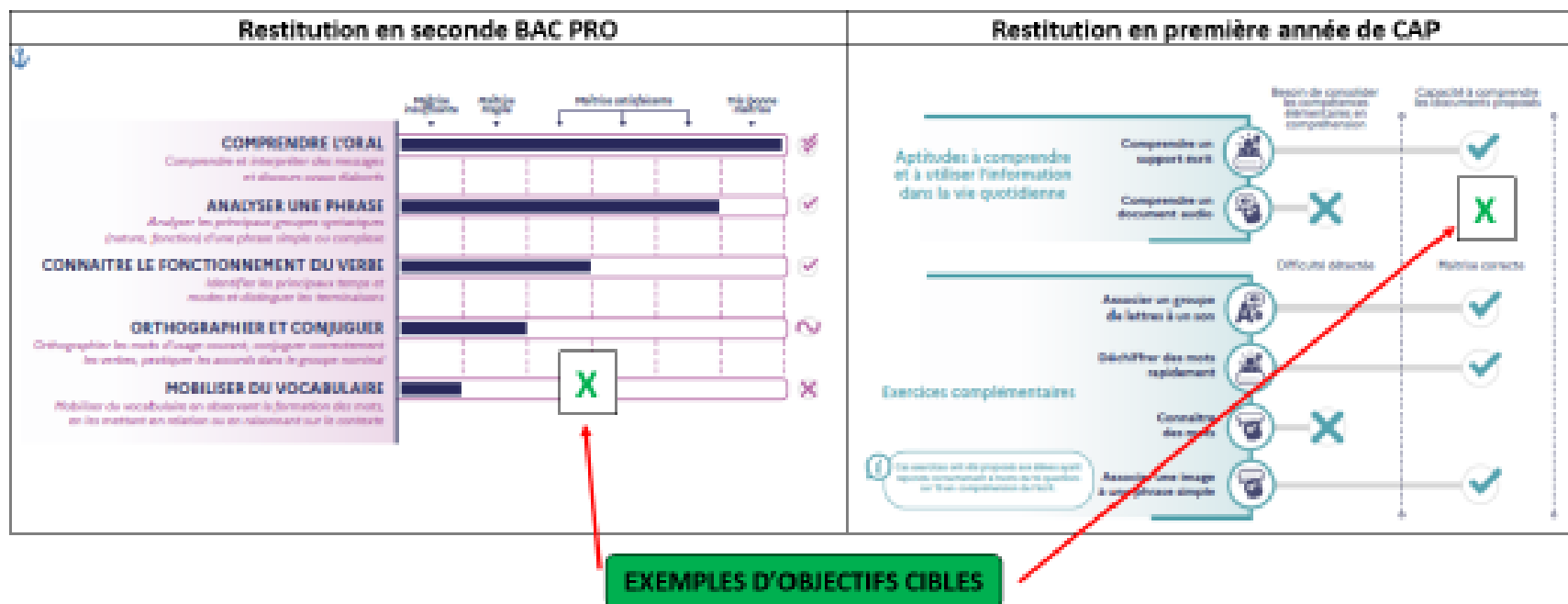


TABLEAU ACADÉMIQUE DE SUIVI DES COMPÉTENCES

niveau			Français						
Classe	Nom	Prénom	Intitulé compétence ciblée	Objectif(s) ciblée(s)	Niveau initial identifié	Niveau visé	Niveau intermédiaire	Niveau en fin d'année	bilan
Classe 4e	exemple 1	ex 1	Compréhension de l'écrit	Résumer les idées essentielles d'un texte	1	4	2	4	Cible atteinte
Classe 4e	exemple 2	ex 2	Compréhension de l'écrit	Produire des éléments à partir des textes narratifs	1	4	2	3	Proche objectif
Classe 4e	exemple 3	ex 3	Compréhension de la langue	Identifier les constituants d'une phrase simple	0	5	2	3	Cible atteinte

ANNEXE 2 : MATHÉMATIQUES

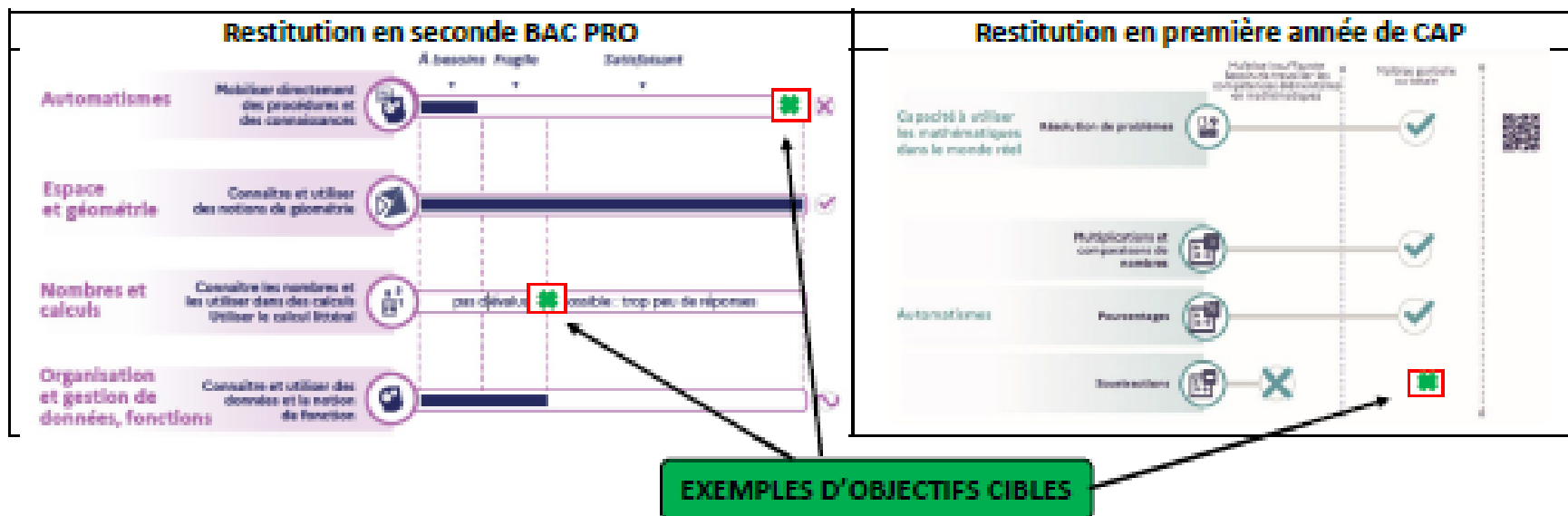


TABLEAU ACADÉMIQUE DE SUIVI DES NIVEAUX DE MAÎTRISE

Classe		Date			Mathématiques										
Nom établissement	Niveau de classe : 2 ^{de} PRO	Nom de la Classe	Nom	Prénom	Intitulé domaine cible	Intitulé compétence ciblée	Niveau initial	Niveau	Niveau Intermédiaire n°1 (décembre 2023)	Niveau Intermédiaire n°2 (Mars 2024)	Niveau en fin d'année (Mai-Juin 2024)	bilan	Décrochage Si oui, indiquer le mois	Note de début d'année (avant vacances de Toussaint)	Note de dernier trimestre/semestre
	PRO						MCD/TP	NOM1							
lycée XXX	2 ^{de} PRO	MCD/TP	NOM1	Élève1	nombres et calculs	Séparer	0	1				Pas atteint			
lycée XXX	2 ^{de} PRO	MCD/TP	NOM1	Élève1	tous domaines	Réaliser	0	3				Pas atteint			
lycée XXX	2 ^{de} PRO	MCD/TP	NOM2	Élève2	Automatismes	Réaliser	1	1				Pas atteint			

Annexe 2 : guide d'utilisation des niveaux de maîtrise

GUIDE D'UTILISATION DU TABLEAU DE SUIVI DES NIVEAUX DE MAÎTRISE EN CAP – Année scolaire 2023/2024

Pour les élèves de première année de CAP, comme l'année dernière, la DEPP renvoie une restitution globale du test de résolution de problèmes. Une analyse des résultats permettrait d'identifier le ou les domaines, et la ou les compétences qui font défaut aux élèves. Mais vous pouvez également vous appuyer sur le test diagnostique de début d'année pour repérer les points à travailler avec les élèves en grande difficulté. En complément, cette année la DEPP renvoie le détail par sous-domaines pour le test d'automatismes. Pour autant les automatismes seront traités de manière globale dans le tableau de suivi. **Pour la remédiation des difficultés constatées**, quatre approches peuvent être envisagées :

- (1) Une entrée privilégiant la « résolution de problèmes », dans ce cas il faudra cibler une ou deux compétences en regard
- (2) Une entrée par domaine non-maîtrisé, dans ce cas il faudra retenir « Toutes les compétences » pour chacun des domaines ciblés.
- (3) Une entrée par compétence non maîtrisée, dans ce cas il faudra retenir « Résolution de problèmes » pour chacune des compétences ciblées.
- (4) En complément de ces deux approches, on pourra retenir une entrée par les automatismes, dans ce cas il faudra retenir la compétence « Réaliser ».



a. Présentation du contenu des menus déroulants du tableau

Colonne E		Colonne F	
Intitulé DOMAINE ciblé	Intitulé COMPÉTENCES ciblées	Niveau initial identifié	Niveau visé (décembre 2023)
Résolution de problèmes	S'approprier	0	2
	Analyser/raisonner	1	3
	Réaliser		2
Grandeurs et mesures	Valider		3
Nombre et calculs	Communiquer		
Relations	Toutes compétences		
Automatismes			

Colonnes G à K	
Niveau de maîtrise de compétence	Numéro associé
Absence de réponse	0
Maîtrise insuffisante	1
Maîtrise partielle	2
Maîtrise totale	3

Recommandations générales :

- 1- Si vous ciblez « Résolution de problèmes » colonne E, il faut sélectionner colonne F : 1 compétence (création d'une ligne) ou 2 compétences (création de deux lignes au nom de l'élève) à travailler.
- 2- Si vous ciblez un « domaine précis » colonne E, il faut sélectionner « toutes compétences » colonne F. Vous pouvez également cibler deux domaines à travailler plus particulièrement (il faudra alors créer deux lignes au nom de l'élève)
- 3- Si vous ciblez une compétence colonne F, il faut sélectionner « Résolution de problèmes » colonne E. Vous pouvez également cibler deux compétences à travailler plus particulièrement (il faudra alors créer deux lignes au nom de l'élève)
- 4- Si vous ciblez « Automatismes » colonne E, il faut sélectionner la compétence « Réaliser » colonne F.

Pour chaque élève bénéficiant du suivi spécifique, nous recommandons la création de 1 à 3 lignes au maximum

b. Exemples de positionnement des cibles pour un élève

Le travail effectué avec cet élève depuis le début de l'année et les résultats du test diagnostique de rentrée, vous ont permis de cibler les compétences non maîtrisées. La fiche de restitution de la DEPP renseigne de manière globale sur la résolution de problèmes et les réponses des élèves au test permettent d'identifier des domaines précis à travailler. On présente ci-après deux exemples de remédiation, la première avec une entrée par les compétences et la seconde avec une entrée par les domaines.

1. Approche par compétences				2. Approche par domaines			
Nom Prénom	Intitulé DOMAINE ciblé	Intitulé COMPÉTENCES ciblées	Niveau initial identifié	Niveau initial identifié	Intitulé DOMAINE ciblé	Intitulé COMPÉTENCES ciblées	Niveau visé
Elève 1	Résolution de problèmes	S'approprier	1	3	Nombre et calculs	Toutes compétences	1
Elève 1	Résolution de problèmes	Communiquer	1	2	Relations	Toutes compétences	1
Elève 1	Automatismes	Réaliser	1	3	Automatismes	Réaliser	1
Elève 2							

GUIDE D'UTILISATION DU TABLEAU DE SUIVI DES NIVEAUX DE MAÎTRISE EN SECONDE BAC PRO – Année scolaire 2023/2024

Cette année, les restitutions renvoyées par la DEPP se font uniquement par domaines et non plus par compétences. Il conviendra donc de prendre appui sur les domaines pour travailler les compétences chez les élèves en grande difficulté dans vos classes. **Pour la remédiation des difficultés constatées**, trois approches peuvent être envisagées :



- 1) Une entrée par domaine non-maîtrisé, dans ce cas il faudra retenir « Toutes les compétences » pour chacun des domaines ciblés.
- 2) Une entrée par compétence non maîtrisée, dans ce cas il faudra retenir « Tous domaines » pour chacune des compétences ciblées.
- 3) En complément de ces deux approches, on pourra retenir une entrée par les automatismes, dans ce cas il faudra retenir la compétence « Réaliser ».

a. Présentation du contenu des menus déroulants du tableau

Colonne E		Colonne F	
Intitulé DOMAINE ciblé	Intitulé COMPÉTENCE ciblée	Niveau initial identifié	Niveau visé
Tous domaines	S'approprier	0	3
Espace et géométrie	Analyser	1	4
Nombres et calculs	Raisonner	2	2
	Organiser et gérer des données, fonctions	3	3
Automatismes	Communiquer	4	4
Toutes compétences			

Niveau de maîtrise de compétence	Niveau associé
Absence de réponse	0
Peu de maîtrise ("A besoins")	1
Maîtrise insuffisante (fragile)	2
Maîtrise satisfaisante	3
Très bonne maîtrise	4

Colonnes G à K

Recommandations générales :

- 1- Si vous ciblez un domaine précis colonne E, il faut sélectionner « toutes compétences » colonne F
- 1-bis Si vous ciblez « Tous domaines » colonne E, il faut sélectionner colonne F : 1 compétence (création d'une ligne) ou 2 compétences (création de deux lignes au nom de l'élève) à travailler.
- 2- Si vous ciblez une compétence colonne F, il faut sélectionner « Tous domaines » colonne E
- 3- Si vous ciblez « Automatismes » colonne E, il faut sélectionner la compétence « Réaliser » colonne F.

Pour chaque élève bénéficiant du suivi spécifique, nous recommandons la création de 1 à 3 lignes au maximum

b. Exemples de positionnement des cibles pour un élève

Exemple de restitution renvoyé par la DEPP pour un élève avec des objectifs cibles arrêtés

Le travail effectué avec cet élève depuis le début de l'année et les résultats du test diagnostique de rentrée, vous ont permis de cibler les compétences non maîtrisées. La fiche de restitution de la DEPP renseigne sur les domaines non maîtrisés. On présente ci-après deux exemples de remédiation, la première avec une entrée par les compétences et la seconde avec une entrée par les domaines.

1. Approche par compétences		2. Approche par domaines	
Nom Prénom	Intitulé DOMAINE ciblé	Intitulé COMPÉTENCE ciblée	Niveau initial identifié
Élève 1	Tous domaines	S'approprier	2
Élève 1	Tous domaines	Réaliser	1
Élève 1	Automatismes	Réaliser	1
Élève 2			

Nom Prénom	Intitulé DOMAINE ciblé	Intitulé COMPÉTENCE ciblée	Niveau initial identifié	Niveau visé
Élève 1	Nombres et calculs	Toutes compétences	0	3
Élève 1	Organisation et gestion de données, fonctions	Toutes compétences	2	3
Élève 1	Automatismes	Réaliser	1	3
Élève 2				

Annexe 3 : courrier aux enseignants

Inspection du second degré

Saint-Denis, le 11 septembre 2023

Rectorat
Secrétariat des inspecteurs
Bureau : 238

L'I.E.N. Enseignement Général
Mathématiques-Sciences

2022-2023
Affaire suivie par :

Lionel VARICHON
IEN Mathématiques- Sciences
Tél : 0262 48 14 31
Mél : lionel.varichon@ac-reunion.fr

Mesdames et Messieurs les enseignants de mathématiques-
sciences

Béatrice BLARD
IEN FF Mathématiques- Sciences
Mél : Marie-Béatrice.Blard@ac-reunion.fr

à

24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

S/c
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Exploitation des tests de positionnement en classes de seconde professionnelle et de première année de CAP par les enseignants de mathématiques-sciences pour l'année scolaire 2023-2024

Les tests de positionnement prévus à l'occasion de cette rentrée scolaire pour les élèves des classes de seconde professionnelle et de première année de CAP seront réalisés sur la période allant du **11 septembre au 29 septembre 2023**.

1. Objectifs et contenus des tests

Ces tests, l'un en français et l'autre en mathématiques, poursuivent trois ambitions :

- à l'échelle de la classe, permettre aux enseignants, en complément de leurs propres dispositifs d'évaluation, de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève ;
- à l'échelle de l'établissement, doter les équipes de direction d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats des élèves et mettre en œuvre un pilotage pédagogique plus efficace des modules de consolidation et d'accompagnement personnalisé ;
- à l'échelle de l'académie et du national, mieux mesurer les performances de notre système éducatif.

Les tests en mathématiques sont conçus pour interroger le niveau de maîtrise des élèves sur les domaines suivants :

- ➡ En CAP : Nombres et calculs, Grandeurs et mesures, Géométrie et Relations.
- ➡ En BAC PRO : Organisations et gestion de données-fonctions, Nombres et calculs et Espace-Géométrie.

Nouveautés :

- ➡ En CAP : le test débute par des questions de numératie visant à vérifier la capacité à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une grande variété de contextes du monde réel. Le test de numératie en CAP est rendu adaptatif à partir de cette année. En fonction du nombre de réponses correctes au test de résolution de problèmes, l'élève est envoyé vers le test d'automatismes de la seconde professionnelle ou vers un ensemble d'exercices complémentaires permettant de diagnostiquer d'éventuelles difficultés. Ces exercices complémentaires portent sur des automatismes. Les résultats individuels sont mis à disposition des équipes pédagogiques selon deux degrés de maîtrise : « maîtrise insuffisante » et « maîtrise partielle ou totale ».
- ➡ En BAC PRO : Les résultats individuels sont mis à disposition des équipes pédagogiques selon trois niveaux de maîtrise : « A besoins », « fragile » et « satisfaisante ».

2. Stratégie académie d'exploitation des tests

Le collège des inspecteurs de la voie professionnelle partage un triple constat :

- les compétences testées présentent un caractère transversal qui ne se limite pas à la discipline de référence : leur maîtrise est dans l'ensemble attendue dans toutes les disciplines et spécialités,
- l'ensemble des champs disciplinaires et professionnels peut, tout ou partie, contribuer au développement de ces compétences,
- le développement des compétences est renforcé lorsqu'il est travaillé dans plusieurs champs disciplinaires.

La démarche académique d'exploitation des tests de positionnement développée l'an dernier dans tous les lycées professionnels est reconduite durant l'année scolaire 2023-2024. Cette démarche collaborative, pilotée par le chef d'établissement, doit naturellement être adaptée au contexte de fonctionnement et aux modalités déjà proposées dans chaque LP et SEP.

Dans ce cadre, le professeur de mathématiques de la classe :

- identifie les élèves à suivre en priorité en mathématiques en prenant appui sur les bilans individuels renvoyés par la DEPP, au besoin ajustés par les positionnements qu'il aura déjà réalisés (au maximum ¼ des élèves d'une classe) ;
- arrête des objectifs cibles en repérant, pour les compétences ou domaines insuffisamment maîtrisés, un niveau de maîtrise constaté en début d'année et un niveau de maîtrise visé qui est à atteindre au plus tard en fin d'année ;
- investit les différents temps dédiés à la formation pour développer les compétences visées chez les élèves bénéficiant du repérage spécifique (accompagnement personnalisé, consolidation des acquis, enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits proposé dans le cadre du Pacte enseignant, voire les enseignements disciplinaires statutaires) ;
- veille, lorsque cela est possible, à la constitution des groupes de besoin et il déploie les activités et les stratégies pédagogiques adaptées ;
- assure le suivi des progrès attendus chez les élèves à l'aide du tableau académique de positionnement des niveaux de maîtrise (quatre positionnements sont à réaliser en cours d'année : le positionnement initial en début d'année, un premier bilan intermédiaire en décembre 2023, un second bilan intermédiaire en mars 2024 et un bilan final en fin d'année). Ces quatre positionnements seront transmis aux professeurs coordonnateurs.
- utilise ce tableau pour les deux remontées à destination du corps d'inspection:
 - Remontée initiale (élèves repérés, compétences cibles identifiées, évaluation diagnostique et niveau visé) : pour le vendredi 3 novembre 2023
 - Remontée finale (vérification de l'atteinte des objectifs cibles) : pour le vendredi 31 mai 2024.

Ces remontées seront assurées par les professeurs coordonnateurs.

3. Les ressources

- Ressources académiques :
 - La stratégie académique 2023-2024 d'exploitation des tests de positionnement. (en PJ)
 - Tableaux de suivi des niveaux de maîtrise (un en CAP et un en seconde BAC PRO), outils utilisés pour les bilans et les remontées (en PJ).
 - Tableau académique de croisement des compétences (en PJ). Ce tableau met en regard des tâches ou des activités mobilisables dans les différentes disciplines et filières avec les quatre compétences testées en mathématiques.
 - Descriptif des échelles de maîtrise par compétences et par domaines en seconde BAC PRO (en PJ)
 - Les ressources académique AP/consolidation (en [CAP](#) et en [BAC PRO](#))
 - [Le livret automatismes](#) (LP Patu de Rosemont)
 - [Le livret d'aide aux devoirs](#) (SEP Jean Hinglo)

- **Ressources nationales**

Le ministère propose de nombreuses ressources :

- [Tests de positionnement 2nde BAC PRO et de 1^{ère} année CAP : des outils pour les professeurs](#)
- [1^{ère} année de CAP – présentation du cadre- Numératie-2023](#)
- [1^{ère} année de CAP- Présentation des exercices et des compétences évaluées-2023](#)
- [1^{ère} année de CAP- Test spécifique de numératie-2023](#)
- [2nde BAC PRO Présentation des tests de positionnement-2023](#)
- [2nde BAC PRO Présentation des exercices et des compétences évaluées-2023](#)
- [2nde BAC PRO – Test d’automatismes-2023](#)
- [2nde BAC PRO - Exploitation pédagogique du test de positionnement 2022](#)

Un accompagnement spécifique sera proposé début octobre 2023 auprès des équipes pédagogiques n’ayant pas encore bénéficié d’une information en présentiel du corps d’inspection.

Nous restons toutefois disponibles auprès de tous les enseignants pour accompagner la mise en œuvre de la démarche académique. Nous vous remercions par avance pour votre engagement dans ce projet dont l’objectif prioritaire vise à garantir la bonne scolarité de tous nos élèves.

L’IEN FF
Mathématiques-Sciences
Béatrice BLARD



L’I.E.N. Enseignement Général
Mathématiques-Sciences
Lionel VARICHON

